



CONGRÈS NATIONAL DE L'AFH 15 16 JUIN TOURS



Congrès national 2024 de l'AFH : Conditions d'annulation

Conditions d'annulation des inscriptions :

Toute annulation d'inscription doit être notifiée par écrit à congres@afh.asso.fr avant le congrès.

Pour toute annulation notifiée 1 mois avant le congrès : remboursement de 50 % des sommes versées.

Au-delà de cette date, aucun remboursement.

Conditions d'annulation pour de graves problèmes de santé :

Toute annulation d'inscription doit être notifiée par écrit à congres@afh.asso.fr avant le congrès.

Pour toute annulation 1 mois avant le congrès, remboursement à 100% des frais d'inscriptions.

Pour toute annulation entre le 15 mai et le 15 juin, 50% des frais d'inscription seront remboursés.

Ces remboursements ne se feront impérativement sur présentation d'un certificat médical attestant de graves problèmes de santé.

En cas de modification du format présentiel en format 100% virtuel

Remboursement de l'inscription à 100%.

En cas de report du congrès pour cause de crise sanitaire :

Pour les personnes inscrites en présentiel :

- Possibilité de demander un remboursement total
- Possibilité de maintenir l'inscription pour les nouvelles dates proposées

En cas d'annulation pour cause de crise sanitaire

En cas d'annulation pour raison sanitaire : remboursement à 100% des sommes versées



INSCRIPTION ET PROGRAMME SUR

WWW.AFH.ASSO.FR



Association française
des hémophiles